

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/854
20 juin 2008

(08-2939)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

SYSTÈME DE SANTÉ AGRICOLE INTÉGRALE

Communication de la République bolivarienne du Venezuela

La communication ci-après, reçue le 19 juin 2008, est distribuée à la demande de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela.

1. Aujourd'hui, la République bolivarienne du Venezuela, dans le processus de progrès social du peuple, fournit aux productrices et aux producteurs agricoles des instruments juridiques qui permettent de développer les forces productives et de concrétiser des politiques rurales révolutionnaires en vue de la constitution d'un ordre social qui unifie le pouvoir du peuple et la sphère de la production végétale et animale grâce à la planification de l'économie agricole qui édifie un état de justice et de bien-être social respectueux de l'environnement, dans lequel la souveraineté agroalimentaire se traduit par une alimentation nutritive régulière, saine et optimale de la population et permet de surmonter, par une action systématique, le déséquilibre socioéconomique entre les campagnes et les villes.

2. L'évaluation de la situation actuelle en matière de santé animale, végétale et humaine au Venezuela révèle les ravages causés depuis 40 ans par l'utilisation de produits agrottoxiques. Outre le fait que nous sommes, malheureusement, le pays d'Amérique latine qui enregistre les taux les plus élevés de défauts tératogéniques et de malformations congénitales, on constate:

- a) des problèmes aigus: dermatoses, pertes de connaissance, convulsions et dépression respiratoire;
- b) des problèmes chroniques, entre autres: troubles neurologiques, troubles du comportement, troubles de la reproduction, cancer, mutagénèse et altération du système endocrinien, méthémoglobinémie chez l'enfant causée par l'excès de nitrates et de nitrites dans l'eau et les aliments;
- c) des dommages environnementaux permanents ou résiduels affectant les sols, l'eau et l'air, dus à l'excès de nitrates et d'autres substances;
- d) des dommages permanents ou résiduels causés aux espèces végétales et animales sauvages ou domestiques, qui ont provoqué des déséquilibres écologiques.

3. Pourtant, la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela exige la protection de l'environnement et l'agriculture durable, en vertu de ses articles 127 et 305:

"Article 127. Chaque génération a le droit et le devoir de protéger et de conserver l'environnement dans son propre intérêt et dans celui des générations futures. Toute personne a le droit individuel et collectif de jouir d'un environnement sûr, sain et écologiquement équilibré. L'État protège l'environnement, la diversité biologique, les ressources génétiques, les processus écologiques, les parcs nationaux et les sites naturels et les autres zones revêtant une importance particulière sur le plan écologique."

4. Le génome des êtres vivants ne peut pas être breveté; cette question est régie par la loi relative aux principes de la bioéthique. L'État a l'obligation fondamentale, avec le concours actif de la société, de garantir à la population la possibilité de vivre dans un environnement sain, dans lequel l'air, l'eau, les sols, les zones côtières, le climat, la couche d'ozone et les espèces vivantes sont particulièrement protégés, conformément à la loi.

5. La souveraineté alimentaire est conçue comme étant "l'autodétermination et l'indépendance de la nation, fondées sur la maîtrise sociale de la production, du stockage, du traitement, de la distribution et de la consommation des produits alimentaires, afin d'assurer en priorité à la population une alimentation saine, équilibrée et suffisante, avec un accès physique et économique et une distribution équitable, sur la base de la formation des citoyens, du contrôle intégral du matériel génétique, de l'accès aux éléments naturels tangibles et intangibles, et aussi de l'appropriation de connaissances et de technologies durables, créées selon les valeurs et les potentialités historiques, sociales, culturelles, politiques, économiques et agroécologiques, qui protègent la nature".

6. Nous proposons un nouveau cadre théorico-philosophico-conceptuel qui dépasse la conception simpliste de la santé des plantes et des animaux, des produits et des sous-produits, pour promouvoir une vision ancestrale géocentrique (Pacha Mama), dans laquelle la qualité des sols, de l'eau et de l'air et la santé des êtres humains sont étroitement liées selon des principes agroécologiques qui favorisent la durabilité, la souveraineté et la participation populaire, grâce à l'élaboration de mesures, de normes et de projets pour la prévention, le contrôle et l'éradication des fléaux et des maladies.

7. Quels sont les projets qui contribuent à la réalisation de ces objectifs des institutions et de l'État?

- a) promotion et mise en place du nouveau système de santé agricole intégrale qui favorise la participation des producteurs agricoles et des éleveurs, par le biais des conseils communaux, des conseils de paysans et des conseils de santé agricole intégrale, aux campagnes de prévention, de contrôle et d'éradication des principaux fléaux et maladies (fièvre aphteuse, brucellose, grippe aviaire, gestion intégrée des cultures);
- b) renforcement d'un système de souveraineté et de défense sanitaire composé de 19 ports internationaux, 13 aéroports nationaux et internationaux, six postes frontière, et surveillance permanente par la Garde nationale;
- c) construction et renforcement d'un réseau national de laboratoires de diagnostic et de production de ressources biologiques phytosanitaires et zoosanitaires, comprenant: un laboratoire de référence national, deux laboratoires de référence d'État, 12 laboratoires communaux de diagnostic phytosanitaire et zoosanitaire, 17 laboratoires de production de biocontrôleurs, neuf laboratoires de production de biofertilisants et une station de quarantaine de haute sécurité, pour un total de 42 sites dans 23 entités fédérales, avec un service fédéral de soutien assurant la couverture de 78 pour cent du territoire national;

- d) installation d'une plate-forme technologique nationale de géoréférenciation qui assure la mise à jour de l'information officielle afin d'accélérer la prise de décisions et l'adoption de mesures préventives et/ou prophylactiques, et l'orientation des politiques nationales, centralisées mais déconcentrées en fonction des caractéristiques sociobiologiques des régions.

8. Vu ce qui précède et avec la force des arguments avancés, nous proposons à la présente assemblée et au monde entier de dépasser le modèle réducteur de la révolution verte pour développer et lancer un modèle agroécologique, celui de la santé agricole intégrale.
